

**DEMANDE D'INSCRIPTION A TITRE INDIVIDUEL  
« 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE »**

Dates :

Lieu : **CAMPUS C.C.I CHARTRES**

Horaires : **9 h 00 – 12 h 30  
13 h 30 – 17 h 00**

Durée : **5 jours**

Jour : **du Lundi au Vendredi**

Coût de la formation :

- 15 € de réduction** si participation à un atelier « tout pour réussir sa création d'entreprise ».  
 **235 €** si prise en charge individuelle (prise en charge partielle des coûts par la CCI)  
 **455 €** si pris en charge :  Par le Pôle Emploi  
 Dans le cadre du plan de formation de l'entreprise/OPCA  
 Dans le cadre du CPF ou de la portabilité du CPF

Dans le cadre d'une prise en charge par un organisme payeur, votre inscription sera effective à compter de la réception par nos services de l'accord. Sans cet accord vous ne pouvez intégrer le stage. Toutefois si vous souhaitez intégrer le stage, en l'absence d'accord, vous pouvez déposer un chèque en garantie, **ce dernier sera encaissé en cas de refus de prise en charge.**

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Tél. : ..... Mail : .....

Diplômes : .....

Sexe :  Masculin  Féminin Date de naissance : / /

**Activité envisagée** : .....

Lieu d'installation envisagé : .....

Situation actuelle :  Demandeur d'emploi indemnisé  Demandeur d'emploi non indemnisé  
 Salarié

Identifiant Pôle Emploi :

Où en êtes-vous dans votre projet ? .....

**REGLEMENT A L'INSCRIPTION\*** : .....

*Uniquement en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de la CCI*

N° chèque : .....

Banque : .....

Date : .....

**\*Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon dans les trois jours ouvrés précédant la date de début du stage pour lequel le porteur de projet s'est inscrit.**

**J'accepte les conditions financières ci-dessus**

*Les informations collectées sont nécessaires à l'organisation des stages et sont réservées à l'usage exclusif de la CCI Eure-et-Loir. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant.*

Fait à :

Le :

Visa de la CCI

Signature du porteur de projet  
(précédée de la mention « Bon pour Accord »)